REPUBLIQUE FRANCAISE

Département HERAULT

Délibération 2022/07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERET Séance du 11 février 2022

Date de la convocation: 07/02/2022 Date d'affichage: 07/02/2022

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants par procuration: 1

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12

POUR : 12

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Objet de la délibération : LOCATION IMMEUBLE RUE ANATOLE FRANCE

L'an deux mil vingt-deux et le onze février à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des mariages, sous la présidence de Mme I. SILHOL.

PRÉSENTS: B. CASTES - B. DEL ROX - G. GUIZIOU - M. HUGOL - S. JEUNET - P. LOUX -I.

SILHOL - S. SILHOL - P. SOULAIROL -C. VIDAL - D. ZARAGOZA

ABSENTS votants par procuration: M. BILHAC -

ABSENTS excusés: E. BONAFE-E. BONNIOL-C.NOHARET-

Monsieur Bruno CASTES est élu secrétaire.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu des demandes de location pour l'appartement situé rue Anatole France pour une courte durée. Etant donné que les travaux dans ces derniers ne seront pas réalisés dans l'immédiat, le Conseil est invité à délibérer sur la possibilité de louer ce bien sur une courte durée.

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE à l'unanimité de louer le logement situé à l'étage de l'immeuble rue Anatole France pour une durée de 3 mois maximum et un montant de 400 €/mois, dans l'attente de la réalisation des travaux de rénovation.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus Le Maire, Isabelle SILHOL

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture Et publication ou notification le

Sous-Préfecture de LODEVE
Date de réception de l'AR: 18/02/2022
034-213401979-20220211-DE_2022_007-DE